

INSTITUT REGIONAL DE DEVELOPPEMENT

DE LA REGION NORD PAS-DE-CALAIS

I.R.D. Nord Pas-de-Calais

Société Anonyme au capital de 44 274 913,25 EUR

Siège social : Immeuble EURALLIANCE – Porte A – 2, avenue de KAARST - BP 52004 (59777) EURALILLE
456 504 877 RCS LILLE METROPOLE

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2014

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RESOLUTION VOTEE

A l'AGO du 25 juin 2014, la résolution suivante, concernant l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31.12.13, a été soumise au vote des actionnaires.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que les résultats de l'exercice 2013 se traduisent par une perte nette comptable de 1 280 488,37 €, décide sur la proposition du Conseil d'administration, de l'affecter au débit du compte report à nouveau qui s'établira comme suit :

<i>Report à nouveau antérieur</i>	1 318 522,86 €
<i>Perte de l'exercice</i>	- 1 280 488,37 €
<i>Report à nouveau après affectation</i>	38 034,49 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, sont précisées, ci-dessous, les distributions de dividendes au titre des trois derniers exercices, soit par action :

<i>Exercice</i>	<i>Dividende</i>	<i>Eligible à la réfaction bénéficiant aux personnes physiques</i>	<i>Non-éligible à la réfaction bénéficiant aux personnes physiques</i>
31.12.2012	0	0	
31.12.2011	0,15 €	0,15 €	
31.12.2010	0,60 €	0,60 €	

Cette résolution a été adoptée en l'état, à l'unanimité des actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance.